



# P+R

## Thionville - Metzange

Lignes transfrontalières  
**298, 299 et 301**

764 places



Depuis le  
**15 février 2021**





## 1<sup>ER</sup> ABONNEMENT

Comment y accéder ?

### Vous avez une carte Simplicités

Rendez-vous à la boutique Citéline pour faire enregistrer votre abonnement. L'accès sera fonctionnel dans les 2 jours ouvrés.

### Vous n'avez pas de carte Simplicités

Vous pouvez l'acquérir (5€) dans la boutique Citéline et la faire enregistrer. *Cette carte pourra vous servir si vous souhaitez par la suite prendre un abonnement de transport en commun (bus, train).*

### Choisir votre abonnement :

	Abonnement mensuel <i>A renouveler tous les mois</i>	Abonnement annuel
Habitant CAPFT/CAVF	10 €/mois	100 €/an
Hors CAPFT/CAVF	40 €/mois	400 €/an

CAPFT : Communauté d'Agglomération Portes de France - Thionville

CAVF : Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

### Fournir les justificatifs nécessaires :

- ▶ Numéro plaque(s) d'immatriculation (copie carte grise)
- ▶ Justificatif d'abonnement aux bus transfrontaliers
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ▶ Pièce d'identité
- ▶ Justificatif d'un travail au Luxembourg
- ▶ Photo d'identité

### RENOUVELLEMENT

- ▶ En boutique Citéline
- ▶ En ligne sur la plateforme <https://reservation.agglo-thionville.fr>

Le justificatif d'abonnement aux bus transfrontaliers et un justificatif de domicile de moins de 3 mois sont à fournir à chaque renouvellement.

#### Thionville : 6 Rue du Four Banal

- ▶ Lundi : de 13h45 à 18h
- ▶ Mardi - mercredi - jeudi - vendredi : de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h
- ▶ Samedi : de 9h45 à 12h30

#### Florange : 1 Rue de Longwy

- ▶ Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h15
- ▶ Fermeture le samedi.

- ▶ L'ouverture de la barrière s'effectue par lecture de la carte Simplicités ou de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- ▶ Durée maximale de stationnement : limitée à 17 h consécutives
- ▶ Application du tarif public occasionnel au-delà de 17 h consécutives



**Infos et nombre de places en temps réel**

Agglo Thionville

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

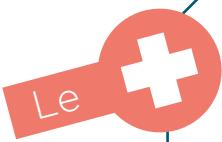


## A VÉLO

Abri à vélo sécurisé gratuit avec la carte Simplicités rattachée à un abonnement aux bus transfrontaliers en cours de validité.

*L'accès au Parc à vélo est actif 2 jours ouvrés après l'inscription en boutique Citéline et est valable pour un an à compter de la date de souscription.*

*Le Parc à vélos est destiné au stationnement lors des déplacements et ne peut être utilisé comme lieu de stationnement permanent.*



Dépôt de pain, produits frais,  
plats préparés  
et service de pressing



\* Co-voitureurs venant pour prendre un bus transfrontalier

**Tarif public occasionnel** (*Ticket et paiement par borne automatique sur place*)  
Forfait 17 heures consécutives : **3,5 €**  
Au-delà de 17 heures consécutives : **1 € par heure**  
Dépose minute : **gratuité 20 minutes**

*CGU, règlement et grille tarifaire en ligne sur agglo-thionville.fr*



## Accès

Lundi au samedi : de 4h00 à 22h30

Dimanche : fermé

Sortie du parking : 24h/24 - 7j/7



**8, rue des Terres Rouges  
57100 Thionville**



Site desservi par  
les lignes urbaines  
S22 et S23

